



PAGE 7

UN NOUVEAU VISAGE

PLACE DE LA MAIRIE

PAGE 9

DOSSIER SPÉCIAL

SOURCES

FONTAINES, PUIS ET PÊCHERIES

PAGE 11

JEUNESSE

LES AVENTURES

DES ELÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

PAGE 15

NATURE

SITE DE MAYERAS

ACCESSIBLE ET RENOUVELÉ

À propos de ce bulletin

- Directeur de la publication : Philippe Barry
- Comité de rédaction : la municipalité. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : la municipalité, les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : juillet 2021

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse suivante : saintpriestinfo@gmail.com.

Les textes doivent être relus et accompagnés d'une photo (haute résolution) séparément (non inclus dans le fichier texte). Les articles et photos sont choisis, validés et possiblement modifiés, par le comité de publication afin de garantir la qualité de lecture et l'unité du bulletin.



✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com
www.saintpriestsousaix.com

☎ 05 55 70 00 58

☎ 05 55 70 00 80

Table des matières

En bref

Des haies et des écoliers jardiniers	4
Acheter du compostage SYDED	4
Saint-Priest a désormais son atelier floral	4
Dimanche rétro-mobilons !	5
Enquête publique	5
Un dépistage important	5
Un stand de maraîcher Bio dans le Bourg	6
Un grand MERCI aux Menuiseries Leclerc !	6
Encore des nouveautés Chez Roger !	6

Vie communale

Fragrance : un parfum de renouveau	7
Sources, fontaines, puits et pêcheries	9
Les aventures des élèves de l'école maternelle	11
Le haras de Violette	12
Bibliothèque municipale	13
Le site de Mayéras, renouvelé et toujours accessible	15
Le conseil municipal des jeunes	16
Le budget de la commune en 2021	17
Le budget de la commune réalisé en 2020	18
Expression du groupe d'opposition	19
Fiscalité : la suppression de la taxe d'habitation.	19

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie	22
Assistance sociale	22
Modification des horaires de déchèteries	22
Agenda des événements	24



| L'édito du Maire

Madame, Monsieur,
Chers amis,

L'été débute et avec lui l'espoir d'un retour à une vie plus sereine. La crise sanitaire et ses conséquences humaines, sociales et économiques ne sont malheureusement pas derrière nous et vont encore longtemps impacter notre vie. Je laisse aux spécialistes les prévisions plus ou moins optimistes pour les mois à venir. Mais sans entrer dans le débat des pro et anti-vaccin, je fais confiance aux professionnels de santé qui préconisent une large vaccination afin de bloquer le développement de la pandémie et des divers variants de ce virus.

C'est dans cette perspective sanitaire que je me félicite de l'initiative de la Communauté de communes du Val de Vienne qui, en lien avec les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé, a organisé une campagne de vaccination qui a bénéficié à 350 personnes. Je veux saluer et remercier l'engagement des élus et agents municipaux et communautaires qui ont assuré l'organisation de ces deux journées.

L'été, c'est aussi la lumière et les couleurs chatoyantes de la nature. Vous êtes nombreuses et nombreux à admirer l'œuvre de Sêma Lao qui reprend ces thématiques, ainsi que celle de l'enfance. Cette artiste de renommée internationale a produit une œuvre qui marque fortement la place de la mairie et plus largement le bourg.

L'été ce peut être, également, la sécheresse que nous connaissons depuis quelques années et qui fait prendre conscience à toutes et tous de l'intérêt de préserver la ressource en eau. Nos anciens le savaient et respectaient profondément cet élément essentiel à la vie. Ils avaient tout mis en œuvre pour pouvoir l'utiliser sans gaspillage et aujourd'hui nous héritons d'un véritable patrimoine que nous devons préserver. C'est le thème d'un dossier passionnant

que vous découvrirez dans ce numéro, grâce aux précieuses informations de Pierre Mondary, à qui aucun aqueduc, source, fontaine du bourg n'échappe ! Suivez le guide !

Cette eau que vous retrouvez aussi sur le site de Mayéras, à Verneuil-sur-Vienne, juste de l'autre côté de la Vienne et que je vous invite vivement à parcourir lors d'une magnifique et passionnante balade.

L'été c'est parfois, aussi, l'occasion de s'accorder du temps. Venez donc à la bibliothèque municipale chercher un peu de lecture. Vous trouverez obligatoirement le livre qu'il vous faut, à travers plus de 5 000 références ! C'est un bonheur de croiser chaque semaine des dizaines d'amoureux de la lecture. Un immense merci à la dizaine de bénévoles qui, sous la houlette de Gilles de Ferluc, font vivre cette bibliothèque au succès grandissant. Je salue leur implication et sans eux, point de bibliothèque à Saint-Priest...

Beaucoup d'informations sont à découvrir dans ces pages et je veux mettre en avant un exemple d'engagement citoyen qui donne espoir en l'avenir : le Conseil Municipal des Jeunes. Élément fort de notre programme, nous avons pu, malgré la crise sanitaire, mettre en place ce CMJ et c'est un immense plaisir de voir ces enfants et adolescents prendre du temps et élaborer des projets avec enthousiasme et sérieux et insuffler une si belle énergie. Merci, jeunes citoyens engagés ! Vous pouvez être très fiers.

Je vous invite à parcourir ce magazine et vous souhaite un bel été. Les élus municipaux et moi-même restons à votre disposition et à votre écoute. Soyez assurés de mon fidèle dévouement.

Philippe Barry
Maire de Saint-Priest-sous-Aix

Des haies et des écoliers jardiniers

Dans le cadre du projet HAIECOLIER, dans lequel la Fédération Départementale des Chasseurs, la Commune, l'École et l'ACCA de Saint-Priest-sous-Aixe se sont engagés, la plantation d'une haie s'est déroulée le long du Chemin des Jardins vendredi 26 mars 2021. Les enfants étaient ravis de participer à cette opération !



Outre les bénéfiques écosystémiques pour l'environnement, ces chantiers participatifs mettent en synergie les acteurs locaux autour d'un enjeu fédérateur : AGIR pour la Biodiversité ! Cette opération a fédéré près de trois mille écoliers et permis de planter quatre-vingt sept haies champêtres ce qui correspond à cinquante mètres linéaires à travers le département en mars 2021. C'est la plus grande opération jamais menée en Haute-Vienne en faveur de la Biodiversité.

Acheter du compostage SYDED

Si vous souhaitez acheter du compostage, le SYDED a mis en place un nouveau formulaire qui est désormais disponible sur le site internet de la commune. Mais attention ! Les modalités de paiement ont quelque peu changé : ne joignez pas le paiement au bon de commande. Une fois le bon de commande réceptionné par le SYDED, une facture vous sera envoyée par le Trésor Public.

CONTACT www.saintpriestsousaixe.fr

Saint-Priest a désormais son atelier floral

Depuis le 4 juin dernier, l'Atelier Saint-Priest a ouvert ses portes au 15 Gué de la Roche à Saint-Priest-sous-Aixe en lieu et place de la brocante qui a fermé en Mai.



Léonard, fleuriste depuis vingt ans dont quinze à Limoges, vous accueille dans un lieu aménagé avec beaucoup de goût qui allie décoration, brocante de jardin et art floral.

Vous y trouverez toutes les fleurs et compositions florales pour offrir, pour tous les événements de la vie ainsi que des plantes et objets de décoration et de brocante extérieure : vannerie, poterie, petits mobiliers et autres curiosités...



Commande et livraison 7/7 de 9h à 19h
Atelier et brocante ouverts au public du mercredi au dimanche 9h30 à 12h / 15h à 19h

CONTACT

L'Atelier Saint-Priest

Fleuriste - Décoration
15, Gué de la Roche à Saint-Priest-sous-Aixe
Tél : 05 55 49 46 13 - 06 52 50 00 59
Courriel : lateliersaintpriest@gmail.com

Dimanche rétromobilons !

L'Association « Vivre à Saint-Priest » a organisé la 15^{ème} édition de sa mythique réunion « Rétromobile ».



Vide Grenier

2 euros le mètre

Réservation vide grenier

Buvette

Sandwiches

Crêpes

*Vente à
emporter*

Nous avons pu admirer une concentration anormale de véhicules d'époque à proximité d'un vide grenier, d'une buvette, de sandwichs et de crêpes « maison », réalisées sur place ! Merci d'être venus nombreux ce week-end - malgré les averses ! - faire un tour dans le Bourg de Saint-Priest-sous-Aixe pour flâner parmi ces belles anciennes !

CONTACT 06 83 28 20 39

Enquête publique

Les habitants du Val de Vienne sont invités à participer à l'enquête publique unique et relative à trois grands sujets importants pour le territoire :

- la révision générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Val de Vienne,
- l'élaboration du zonage intercommunal d'assainissement du territoire ;
- l'élaboration des Périmètres Délimités des Abords (PDA) à Aix-sur-Vienne.

Retrouvez les permanences des membres de la commission d'enquête et l'avis d'enquête sur le site internet de la commune.

CONTACT www.saintpriestsousaix.fr



MARS BLEU

1 mois de mobilisation
contre le cancer colorectal

Un dépistage important

En mars dernier, vous avez dû remarquer qu'étaient disposées sur différents sites de notre territoire, des balles de fourrage enrubannées en bleu ciel. Grâce à l'engagement de MM. Parinet et Lacorre, la commune s'est en effet mobilisée pour l'opération "Mars bleu", le mois de la mobilisation contre le cancer colorectal. Cette opération de communication est pilotée par le Ministère de la Santé et l'Institut national du cancer (Inca). Elle vise à sensibiliser la population et les professionnels de santé à l'importance du dépistage. Le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer meurtrier de France.

Le cancer colorectal (cancer du côlon) est relativement fréquent. Il touche aussi bien les hommes que les femmes, le plus souvent entre 50 et 75 ans. Tous les deux ans, les personnes concernées reçoivent un courrier à présenter à leur médecin. Ensuite, ce dernier leur remettra le test de dépistage, gratuit, facile d'utilisation et rapide. Détecté tôt, grâce au dépistage, il guérit dans 9 cas sur 10.

L'ADPS organise chaque année sa campagne de sensibilisation « Mars Bleu ».

**DÉPISTAGE DU
CANCER COLORECTAL**
**UN TEST EFFICACE PEUT
VOUS SAUVER LA VIE !**



Un stand de maraîcher Bio dans le Bourg



M. Dougy, habitant la commune depuis décembre 2020, exerce la profession de maraîcher biologique à Verneuil-sur-Vienne. Se définissant comme un producteur de goût, et pratiquant un maraîchage respectueux de l'environnement, il nous a proposé de participer à la vie économique du village en faisant connaître aux habitants son activité.



C'est avec plaisir que nous l'avons autorisé à installer son étal le samedi matin, de 8h30 à midi, entre la coiffeuse et le boulanger. Il propose des légumes de saison, locaux et bio.

CONTACT La Grelinette 1.0 (Facebook)

Un grand MERCI aux Menuiseries Leclerc !

Nous tenons à remercier chaleureusement Christophe Leclerc, gérant de "Leclerc Menuiseries" qui a fabriqué gracieusement la partie du banc en bois du Parc du Presbytère, qui

avait été dégradée suite à des incivilités. Leclerc Menuiseries, entreprise labellisée RGE, a fourni le bois et façonné la pièce qui avait été cassée.

Christophe Leclerc habite Saint-Priest-sous-Aixe et son entreprise est installée à Isle (Mérignac) aux portes de notre communauté de communes.



Il a récemment repris la société "Planète Électricité", sise au même endroit.

CONTACT

Leclerc Menuiseries
RN 21 Bas Mérignac 87170 Isle
Tel : 05 55 39 49 59

Encore des nouveautés Chez Roger !

Depuis le 4 juin, le restaurant Chez Roger vous accueille le vendredi et le samedi soir à partir de 18h30. Pensez à venir vous détendre sur la terrasse ombragée avec un apéritif, continuer avec un repas italien et terminer avec un café gourmand. Venez donc découvrir la nouvelle carte et ses suggestions du moments. Pour cela, pensez à réserver !



CONTACT 06 95 88 50 56

VIE COMMUNALE

FRAGRANCE

UN PARFUM DE RENOUVEAU

Comme vous l'avez déjà certainement tous constaté, la place de la Mairie a pris des couleurs en ce début d'été. C'est dans ce lieu, «carrefour» de notre commune, où se prévoient tous les événements importants, que le mur de l'ancienne grange est désormais le support d'une oeuvre originale de l'artiste Sêma Lao, intitulée "Fragrance".

Le projet

Ce n'est pas un hasard si ce projet est né pendant la période de confinement. En effet, le moral n'était pas au beau fixe quand il nous est paru évident que ce mur bétonné défigurait cette belle place, pourtant presque entièrement redessinée pour l'accueil de la nouvelle Mairie.

Le projet d'habillage du mur de la grange a donc été proposé lors d'une commission Culture et Communication : il fallait achever la reconfiguration des lieux. Et pourquoi pas une petite touche de folie, qui fleurirait, qui étonnerait, qui égayerait des temps brumeux que nous traversons tous sans forcément en voir le bout. Plusieurs options étaient possibles et pour cela divers devis ont été réalisés. Depuis ce jour, un projet culturel et artistique s'est amorcé.



Nous avons contacté Sêma Lao, en premier choix, sans savoir si nous avions les moyens de nous permettre cette signature désormais reconnue internationalement. Touchée par cette première à Saint-Priest, elle nous a fait une proposition que nous ne pouvions refuser. Nous l'avons pris comme un véritable cadeau que nous n'avons pas manqué d'accepter.

Mais avant de faire intervenir l'artiste, le mur devait être préparé : il devait être enduit, nettoyé, ses fissures mastiquées, ses avancées de toit protégées...



Un grand merci aux conseillers municipaux qui ont réalisé bénévolement les travaux, donné de leur matériel personnel et de leur temps libre pour permettre la préparation du mur dans les temps !

Une évocation de nos valeurs

Si ce mur peut évoquer un souvenir d'enfance à certains, ou la découverte d'un parfum comme son nom peut l'indiquer, il peut aussi nous faire penser à l'avenir.



Sous la candeur de son trait, la force de son message est évident : il nous dévisage et nous questionne sur ce que nous ferons de notre avenir, ce que nous laisserons comme terre à nos enfants. Son message est politique, écologique, et c'est la puissance de ses couleurs qui, même par temps gris, nous permet d'envisager un avenir proche un peu plus radieux.

Il ne remplace donc pas seulement un peu de béton par de la verdure. Il ajoute de la poésie, de la profondeur et de la beauté sur ce qui était simplement utilitaire et que nous ne voyions plus.

Nous ne pouvons que remercier l'artiste d'avoir capté ce qui pouvait embellir cette place avec un message qui colle aux valeurs de notre commune. La contemplation de sa réalisation a également été un véritable spectacle hypnotique pour ceux qui ont souhaité ou qui ont eu la chance de venir voir l'artiste performer. Une véritable démonstration de talent -en direct- apaisant et puissant à la fois.

Qui est Sêma Lao ?

Artiste peintre autodidacte née en 1987 à Limoges, Sêma expérimente depuis son enfance diverses techniques telles que l'acrylique, le pastel sec et gras, l'huile, et le dessin numérique. Elle peint sur toiles, papier, carton et expose en France et à l'étranger.

C'est en 2011 qu'elle commence les peintures murales à la bombe aérosol. Installée en Corrèze, elle multiplie dès lors les projets, les expositions, les festivals. Son style est fait de pleins et de déliés. De près, ces volutes de fumées peuvent paraître abstraites mais plus on s'éloigne, plus elles se coordonnent, prennent du sens, et font apparaître une oeuvre explosive, onirique, et finalement très figurative. Ses thèmes de prédilection sont les portraits, les animaux et les fleurs. Si elle aime beaucoup représenter les enfants, ses portraits de personnages publics font également sensation, de Coluche à Simone Veil, en passant par Frédéric Forte au Palais des sports de Limoges.

Actuellement, deux expositions personnelles mettent en avant cette artiste accomplie : une exposition à Formia (Italie) dans la galerie Davide Rossillo spécialisée en art contemporain et une autre, intitulée "Huit Clos" qui a lieu en ce moment même et jusqu'au 28 août à la chapelle du Carmel, au Musée des Beaux-arts de Libourne.

CONTACT

Retrouvez Sêma Lao sur Facebook, Instagram...
Mais également sur Street Art Place :
www.streetartplace.com/47-sema-lao



DOSSIER SPECIAL

SOURCES

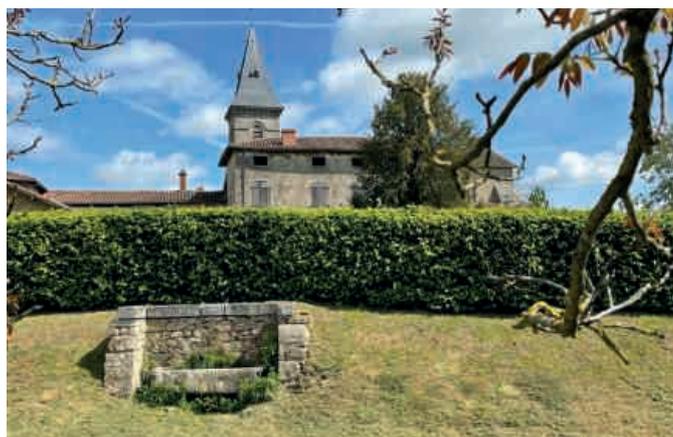
FONTAINES, PUIITS ET PÊCHERIES

De très nombreux cours d'eau, souterrains ou en surface traversent notre territoire. Dans le bourg de Saint-Priest, ces sources ont été canalisées et quelques regards permettent encore de situer ce que les anciens avaient réalisé pour évacuer une eau qui se déversait parfois en grande quantité. Dans les champs et les prés alentour, de nombreuses "pêcheries" recueillent ces eaux de sources et ces endroits permettaient jadis de faire la lessive à divers endroits de la commune. Aujourd'hui, ces pêcheries permettent surtout d'abreuver les bovins et caprins élevés sur les terres agricoles.

Pour nous permettre d'en savoir plus sur les sources de la commune, nous sommes allés à la source ! Pierre Mondary, habitant le centre-bourg depuis son enfance, est bien placé pour nous accompagner dans cette enquête.



La principale source débouche à l'église. En suivant Pierre, on peut remonter sa course souterraine jusqu'à l'arrière de l'école en passant par la salle de motricité : des regards encore apparents en sont témoins. C'est cette source qui alimente le jardin de notre guide du jour.



La plus grande source, la plus connue ici, c'est la source appartenant à Monsieur Dubois à Faye. Elle est connue sous le nom de la « Bonne fontaine » car reconnue depuis bien longtemps pour ses vertus de « guérison » ou de « bienfait sur les gens ».

Pierre se souvient que sa grand-mère, Anna, préparait les « dévotions » avec des branches de noisetiers de deux ans et les mettait dans un bol devant la cheminée avec l'eau de la bonne fontaine. Une anecdote lui reste en mémoire, celle d'un petit garçon qui pleurait beaucoup ; une fois la dévotion faite, il a cessé ses pleurs instantanément. Cette source était très réputée, les gens venaient de très loin pour la boire.

Les pêcheries et les sources servaient de ressources en eau potable, pour le quotidien, les femmes allaient chercher l'eau avec des seaux et s'en servaient également pour laver le linge.

Il en existe plusieurs dans la commune : aux ateliers municipaux, derrière la nouvelle Mairie, chez M. et Mme Lacorre...

Pierre se souvient alors qu'il faisait la chasse à la grenouille avec quelques copains. À cette époque,



La note de Fanny, l'envoyée spéciale du Conseil municipal des Jeunes

Nous n'allons pas vous énumérer toutes les sources de la commune, mais nous concentrer sur celle du centre bourg. Tout ceci grâce au témoignage de M. Mondary.

La route qui allait jusqu'à l'église était appelée « la rue des seaux », avant que l'eau potable ne soit disponible.

Il existe également une source à l'école. Elle passe par un puits recouvert dans la salle de motricité. Elle traverse les deux bâtiments, puis l'excédent de cette source alimente plusieurs habitations. Elle fournit le puits de M. Mondary (d'une profondeur de quatre mètres environ), son fils Philippe, M. Naboulet, M. Rousserie et pour finir Mme Jaquet.

En évoquant Mme Jaquet, elle possède également deux pêcheries sur ses terrains. Dans un de ceux-ci, elle a également un regard qui servait à faire boire les animaux. Pour conclure, la commune est dotée d'une fontaine dans la forêt des Fayes. Nous l'évoquons car cette fontaine aurait, soi-disant, des vertus. La Grand-mère de Monsieur Mondary, « Anna », y faisait des dévotions. Elle était utilisée, la plupart du temps pour effacer les peurs des plus jeunes.

Merci M.Mondary pour votre témoignage !

une seule source alimentait le village des Richards. Il y avait des droits d'eau sur les sources et les pêcheries. Les habitants se les partageaient à la demi-journée.

Depuis, la disparition des pêcheries est progressive. Cela est certainement dû à l'agriculture mécanisée et à l'arrivée de l'eau courante qui facilite grandement les usages ménagers.

Les puits

En centre-bourg, Pierre nous amène maintenant jusqu'à son puits. Un superbe puits maçonné presque en face de l'ancienne boulangerie. De la rue, on ne le voit pas bien mais il est bien là.



Le mécanisme de puisage est toujours fonctionnel mais il est arrivé plus d'une fois que le seau se détache une fois rempli ! Alors si celui-ci est tombé au fond du puits, on utilise une sorte de crochet de pêche pour le récupérer : un "jaffet". Ce n'est pas facile et cela peut prendre plus d'une journée ! Le jaffet permettant notamment de repêcher une paire de lunettes !



JEUNESSE

LES AVENTURES DES ELÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Regarde, regardons, regardez !

Dans le cadre d'un projet artistique et culturel financé par la DRAC, les élèves de 3 classes de maternelle (PS/MS/GS) des écoles de Saint-Priest-sous-Aixe et de Saint-Laurent-sur-Gorre ont bénéficié des interventions de l'artiste Morgane Kabiry pour mener un projet commun autour de la photographie.

< Scannez ce QR code et laissez les élèves vous raconter leurs aventures.

Les tissus racontent

Ce projet pour l'éducation artistique et culturelle a pour objectif d'explorer, de questionner les usages et les capacités d'expression d'un matériau qui occupe notre quotidien, le tissu. Les tissus peuvent évoquer un souvenir, traduire une émotion ou raconter une histoire. Le matériau tissu est exploré dans sa dimension sensorielle et narrative mais aussi plastique et visuelle : le tissu est motifs, textures, lignes, couleurs.

l'école de Saint Priest sous Aixe ont pu rencontrer deux artistes : Cécile Pouget, artiste plasticienne, auteure de littérature de jeunesse et Emmanuelle Poussin, artiste, réalisatrice en cinéma d'animation. En collaboration avec Emmanuelle Poussin, les élèves ont imaginé une histoire, conçu un scénario et réalisé un film d'animation qui s'inscrit dans l'univers textile qu'ils avaient créé avec Cécile Pouget.



Scannez ce QR code et laissez les élèves vous raconter leurs aventures !



Le projet s'est déroulé sur deux années et a été soutenu financièrement par la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Ainsi les élèves de la classe PS/GS de

Jardin au fil des saisons



Dans le courant de l'année, au fil des saisons, les élèves ont cultivé leur petit jardin : semis, plantations, repiquages, visite de la serre des ateliers municipaux, plantation d'une haie vive, lombricompost et petite installation artistique au jardin.



Scannez ce QR code et laissez les élèves vous raconter leurs aventures !



Le haras de Violette

Installé sur la commune depuis le 9 janvier dernier, Christophe se souvient : "Arrivant de Gironde, je suis tombé sous le charme du lieu-dit "La chapelle de Trein"; un endroit magnifique bordé par le cadre majestueux de la forêt des loges."

Le haras de Violette est un élevage de chevaux de sport selle français qui compte aujourd'hui six poulinières actives avec pour cette année trois naissances de pouliches magnifiques, de deux entiers (de un et deux ans), de deux yearlings du même âge, de deux taties pour l'éducation des poulains et d'un papi pour les mâles. La cavalerie est complétée par cinq poneys pour les balades de Violette qui se déroulent tous les jours de la semaine du lundi au dimanche sur rendez-vous, et qui vont recevoir le renfort de quatre autres poneys pour compléter l'offre.



Les balades de Violette ont été mises en place pour faire découvrir le monde du poney au plus grand nombre d'enfants et pour faire bénéficier les parents d'une sortie en famille dans un lieu magnifique.

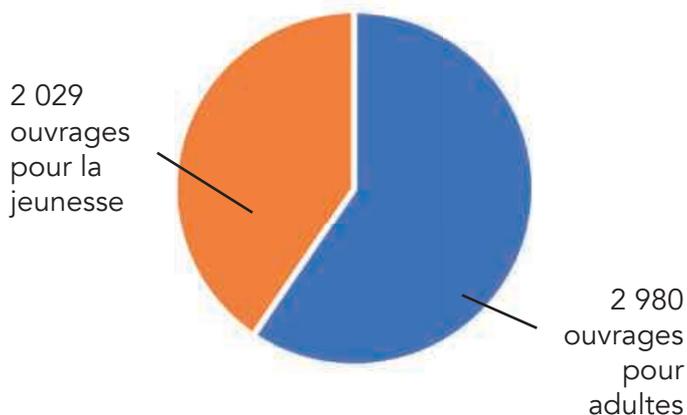
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN CHIFFRES

La bibliothèque municipale de Saint-Priest sous Aixe, c'est Anne, Annie, Annie-Claude, Chantal, Chantal (oui, nous avons deux Chantal), Christiane, Gilles, Mireille, Pierrette. Neuf bénévoles à votre service qui vous accueillent avec enthousiasme chaque vendredi de 14h à 18h (sauf pendant les congés scolaires) et chaque samedi de 9h30 à 12h (sauf pendant le mois d'août et les jours fériés), dans le respect des mesures de protection sanitaire et l'application des gestes de prévention.

Votre bibliothèque, c'est un travail aux côtés des enseignants de l'école, les prêts aux élèves, les outils d'animation.

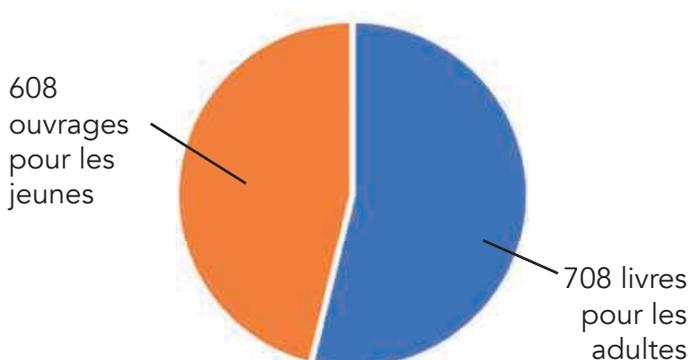
C'est la mise en place (malheureusement perturbée par la pandémie) d'un concours destiné aux lecteurs de notre commune. C'est aussi la possibilité de vous promener, grâce au site Internet, dans les rayons et de réserver les ouvrages. Et ce sont des projets : des soirées contes, des invitations d'auteurs régionaux, des soirées ludiques et instructives à l'école, si les conditions le permettent.

Mais c'est aussi 5 009 livres à votre disposition totalement gratuitement.



270 acquisitions venues accroître l'offre en 2020 (238 pour adultes et 32 pour les plus jeunes), dans tous les domaines, romans, policiers, science-fiction, fantasy, albums jeunesse, bandes dessinées, bibliographies, documentaires, mangas...

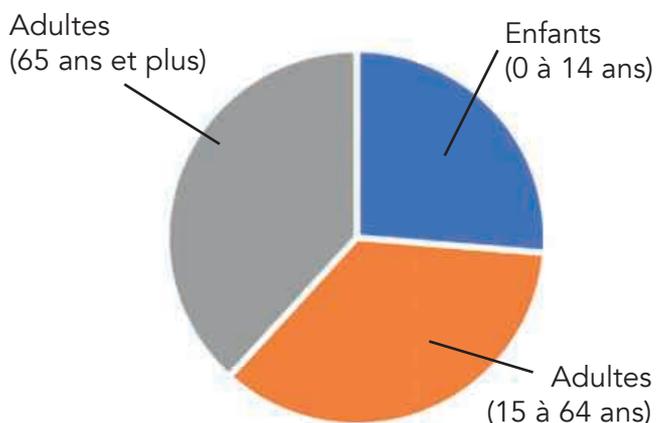
1 316 livres qui nous sont prêtés par la bibliothèque départementale de la Haute-Vienne.



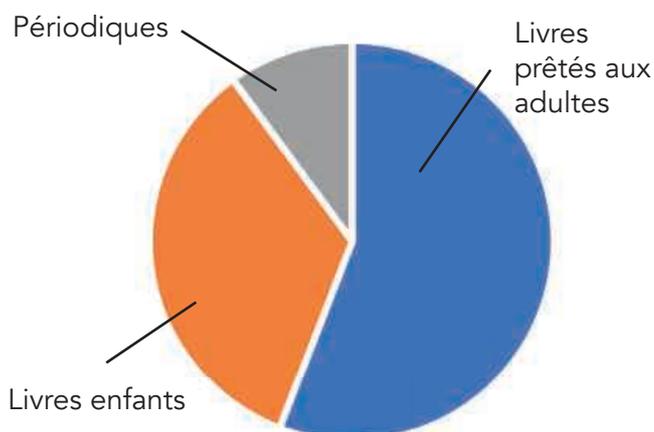
Auxquels s'ajoutent plus de 400 DVD ou CD prêtés par la bibliothèque départementale. C'est également un choix de revues périodiques : Que Choisir, Marmiton, Détours en France, Rustica, Historia, l'Auto-Journal, Science & Vie Juniors, Détours en Limousin, Maison & Jardins... choix enrichi chaque année en fonction de vos demandes et vos suggestions.

L'année dernière, et malgré le confinement et les restrictions associées, vous nous avez rendu 1 200 visites. Et nous avons eu le plaisir de compter 28 nouvelles inscriptions, ce qui porte à 175 le nombre de lecteurs réguliers.

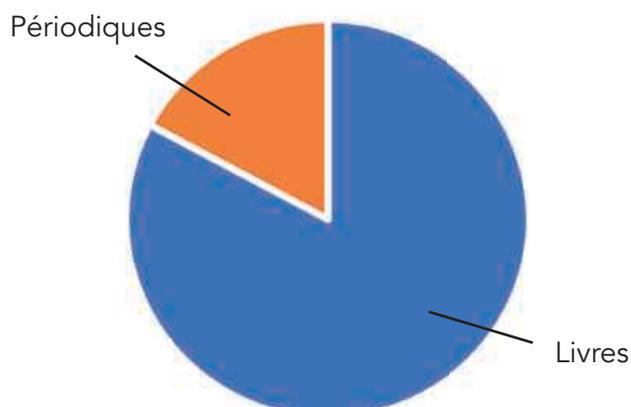
175 lecteurs réguliers, 1200 visites



2 992 prêts d'ouvrages en 2020



2 481 € d'acquisitions en 2020



La bibliothèque c'est :

- un lieu : Place de la Poste
- un téléphone : 05 55 70 13 61
- une adresse mèl : bibliotheque.saint-priest@orange.fr
- un compte Facebook : <https://www.facebook.com/bibliotheque.saintpriestsousaixe.7>
- un site Internet : <http://st-priest.bibli.fr>

La bibliothèque municipale est ouverte à tous !
Inscription et prêt à titre gratuit.

Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h30 à 12h

Ouverture le samedi, uniquement pendant les vacances scolaires.

La bibliothèque accueille également les élèves de l'école le vendredi après-midi.

Un grand choix de livres récents pour les adultes : des romans (les principaux prix littéraires), des policiers, des BD, des biographies, des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyage... Des revues : 60 millions de consommateurs, Cuisine & Vins, Pays du Limousin, Rustica... Et pour les enfants : Tout comprendre Junior, etc
Des DVD, des CD, des livres lus...

Des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

Possibilité de réservation en ligne en collaboration avec la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne.

La bibliothèque est animée par des bénévoles. Possibilité de portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

CONTACT

Bibliothèque Municipale
Place de la Poste
Tél : 05 55 70 13 61
Courriel : bibliotheque.saint-priest@orange.fr
Catalogue en ligne : <http://st-priest.bibli.fr>

*"Les mots écrits sont le meilleur remède
pour sortir des maux et cris !"*

NATURE ET ENVIRONNEMENT

LE SITE DE MAYÉRAS

RENOUVELÉ ET TOUJOURS ACCESSIBLE

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne est propriétaire, depuis plus de 10 ans, d'environ 25 ha sur le site de Mayéras aux limites communales entre Aixe-sur-Vienne et Verneuil-sur-Vienne.

En longeant la rive droite de la Vienne au départ du pont d'Aixe ou depuis les vignes de Verneuil, vous pouvez facilement vous balader sur un circuit pédestre d'environ 2,5 km. Depuis Bosmie l'Aiguille, Veyrac, Limoges, Séreilhac, Saint-Priest-sous-Aixe et même Cognac la Forêt, à moins de 10 km de votre domicile, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a aménagé un sentier d'interprétation qui vous fera découvrir, autour d'une histoire contée en compagnie d'un audioguide, l'ensemble des zones humides et la biodiversité de ce petit coin de nature : le plus simple est de télécharger les sons sur votre mobile ou d'utiliser le QR code présent sur place, un paysan et son chien Félix vous accompagneront...

Ce site a été confié en gestion au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine où, par convention, un éleveur ovin fait paître ses brebis pour entretenir le site en respectant les consignes de gestion. Ce partenariat est triplement gagnant car le site est entretenu, l'agriculteur y trouve des hectares à paître et la biodiversité et les fonctionnalités du site y gagnent.

Depuis, ce mois d'avril, un nouvel itinéraire a été ouvert et permet de découvrir le site différemment dans l'attente de pouvoir, peut-être, étendre cette belle balade à de nouvelles acquisitions réalisées en 2018 et 2019.

De début mars à fin mai, dans le sous-bois, une multitude de fleurs se succèdent : Anémone sylvie, Scille à deux feuilles, Corydale solide... Mi-avril, le violet des Jacinthes de bois contraste avec le blanc des Stellaires holostée et le jaune pâle des Consoudes tubéreuses.

Le sous-bois à la mi-avril

En juin et juillet, le tapis vert du sous-bois disparaît et la densité du marais s'intensifie jusqu'à la floraison des Reines des prés et Salicaires. A cette période, les Grenouilles vertes chantent à tue-tête et le Cuivré des marais apporte une touche d'orange vif sur ce site à visiter en toute saison !



Une fiche de site a également été nouvellement remise à jour, vous pouvez la découvrir :
fiche n°98 sur le site :
www.conservatoirelimousin.com

< ou scannez ce QR Code avec votre téléphone.



Pour découvrir le site et préalablement télécharger les sons, vous pouvez vous rendre sur le site :
www.syndicat-bassin-vienne.fr

< ou scannez ce QR Code avec votre téléphone.

CONTACT

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
38, avenue du Président Wilson
87 700 AIXE SUR VIENNE
Tél : 05.55.70.56.64
Mail : contact@syndicat-bassin-vienne.fr
Site internet : www.syndicat-bassin-vienne.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Installation du premier conseil municipal des jeunes

La municipalité est heureuse de pouvoir activement former ses jeunes citoyens de demain en les aidant à comprendre le fonctionnement de la collectivité à travers les commissions, le conseil municipal, les différents acteurs et services, et à mettre en oeuvre des projets en collaboration avec les élus adultes.



Âgés de 10 à 16 ans, ces jeunes ont envoyé leur profession de foi à la mairie, dans laquelle ils ont indiqué leurs centres d'intérêt et leurs idées pour leur commune.

Déroulement de la mise en place

Ce samedi, ces jeunes élus ont été reçus par Philippe Barry, Maire de la commune, accompagné de plusieurs conseillers municipaux. Tous ont officialisé les mandats des jeunes élus et les ont félicités pour leur engagement personnel et leur volonté de représenter et faire valoir la parole des jeunes. Monsieur le Maire a aussi rappelé les valeurs, les symboles et les principes de la République Française.

Première assemblée plénière

Après une visite guidée de la Mairie, le premier conseil des jeunes a pu se tenir, présidé par la responsable du CMJ Sarah Larcher. À ses côtés, Véronique de Ferluc (adjointe au Maire en charge de l'enfance et jeunesse), Malika Marquet (suppléante responsable CMJ), Romain Charbonnier (adjoint au Maire en charge des bâtiments, associations et vie économique) et Thierry Jammet (délégué de l'adjointe enfance et jeunesse), ont évoqué et partagé les idées sur lesquelles le CMJ va pouvoir travailler dans les mois à venir. De nombreuses réunions de travail seront nécessaires pour cela.



Le dynamisme et l'engouement des jeunes ainsi que des adultes étaient de mise et ce n'est que le début de l'aventure ! Pour les jeunes de la commune qui souhaiteraient participer au CMJ, il est encore possible de contacter la Mairie pour venir nous rejoindre. Cet engagement est une source d'inspiration pour l'ensemble des élus. Des décisions importantes pourront être discutées et partagées entre les générations, ce qui permettra une ouverture sur les différentes visions de la commune.

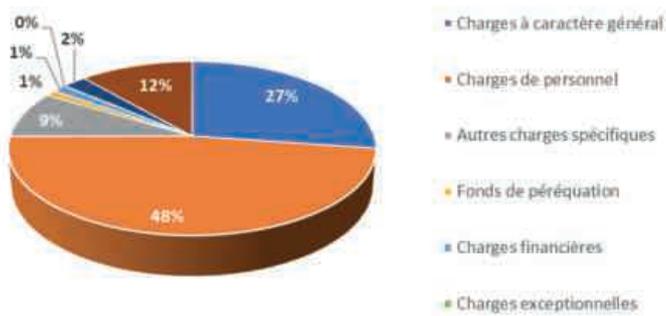
Le budget de la Commune en 2021

FONCTIONNEMENT

Budget prévisionnel de 1 267 837€ avec un résultat prévisionnel 2021 de 144 731€.

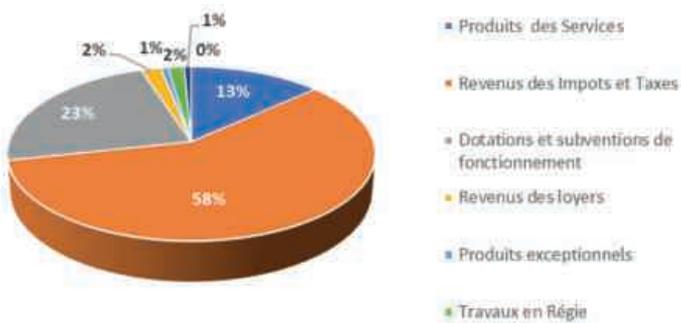
Les dépenses de fonctionnement à caractère général ont été ajustées pour pouvoir faire face aux imprévus liés à la crise sanitaire notamment.

Dépenses de Fonctionnement 2021



Ce budget a été construit dans l'esprit d'une maîtrise des charges, et dans une recherche continue de concours financiers.

Recettes de Fonctionnement 2021



INVESTISSEMENT

L'année 2021 est riche en investissements, qui vont s'étaler sur plusieurs exercices budgétaires en raison de leurs phasages.

Les projets d'investissement s'élèvent à 1 393 525€ avec un financement à hauteur de 779 743€ par des subventions, 45 000€ de remboursement de TVA, et 200 000€ d'emprunt (avec l'affectation du résultat de fonctionnement 2020).

Les projets prévus sont nombreux. En réfection de voirie il y a notamment le chemin de Maison Dieu, la voie communale de Bournazaud, la voie

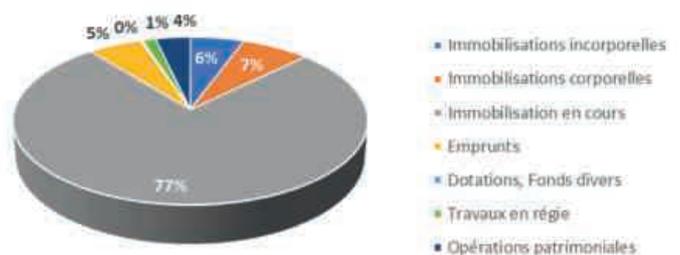
communale de Riolat – Chemin Ferré. Mais il y a aussi l'aménagement du bas du bourg en 4 phases, la nouvelle garderie municipale, l'installation d'un city stade aux abords des services techniques, la réfection de la toiture et de la façade de l'église. Au niveau des acquisitions, il est prévu de se munir d'une cureuse pour les fossés, d'un second radar pédagogique, et de nouvelles illuminations de Noël.

Des demandes de subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région Nouvelle Aquitaine ont été faites en fonction des projets. Le soutien des différents acteurs a été renouvelé.

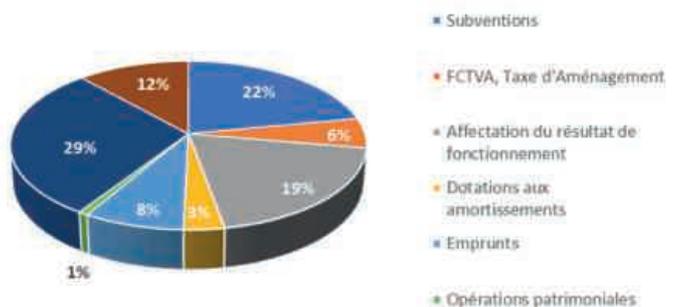
Par prudence et pour gérer au mieux l'avenir des projets et des finances de la commune, un emprunt à hauteur de 200 000€ va être contracté pour financer les travaux de la future garderie. Ce recours à l'emprunt intervient en complément de notre autofinancement.

La commune reste vigilante sur son épargne brute ou capacité d'autofinancement ; pour cela il est nécessaire de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir rembourser la dette et financer de nouveaux investissements.

Dépenses Investissement 2021



Recettes Investissement 2021

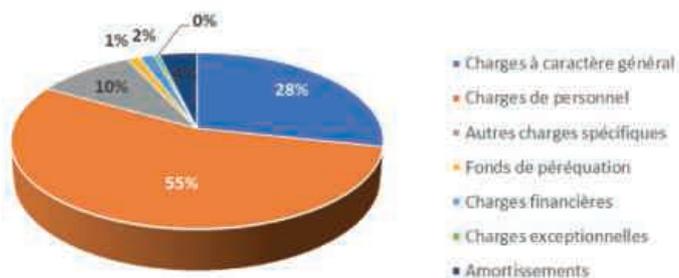


Le budget de la commune réalisé en 2020

FUNCTIONNEMENT

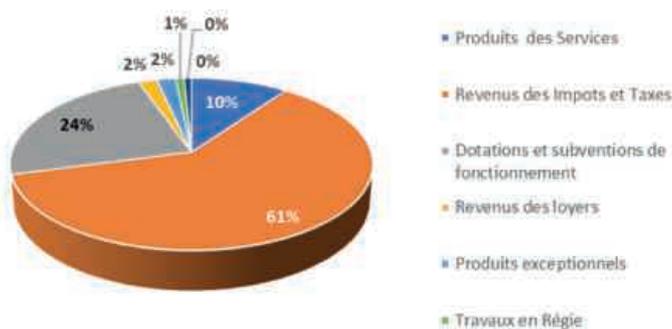
Les dépenses courantes ont été maîtrisées et bien gérées ; elles se sont avérées inférieures aux prévisions. En effet, la crise sanitaire a engendré des dépenses imprévues mais au vu des restrictions imposées dans le temps, certaines dépenses n'ont pas été engagées (transport pour sorties scolaires, prestations de services...).

Dépenses de Fonctionnement 2020



Les dépenses liées aux travaux d'entretien des bâtiments publics existants sont essentielles et reconduites chaque année ; avec une variation entre les prévisions et le réalisé en fonction des imprévus et des priorités données.

Recettes de Fonctionnement 2020



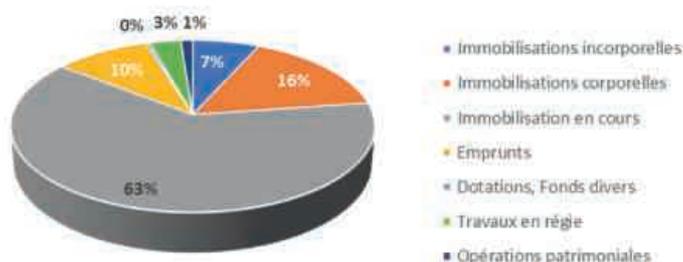
Le résultat de fonctionnement est favorable et va nous permettre d'alimenter notre capacité d'autofinancement. Cette dernière permet d'investir dans de nouveaux projets en investissement et rembourser le capital des emprunts en cours.

Les produits des services ont été moins importants que les années précédentes, en raison des confinements et des services inactifs depuis plusieurs mois, mais ils sont compensés par la fiscalité (maintien des taux appliqués depuis 2016) et les dotations de l'Etat, qui se maintiennent.

INVESTISSEMENT

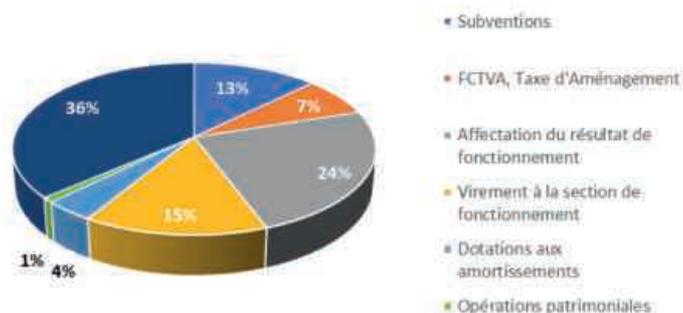
D'importants projets ont abouti sur 2020 : une nouvelle boulangerie dans un local communal, la rénovation et l'extension des vestiaires du stade municipal, la réfection de la voirie aux Moulades, aux Forges et Chez Roger, l'acquisition d'une plancha pour le restaurant scolaire et l'acquisition de terrains.

Dépenses Investissement 2020

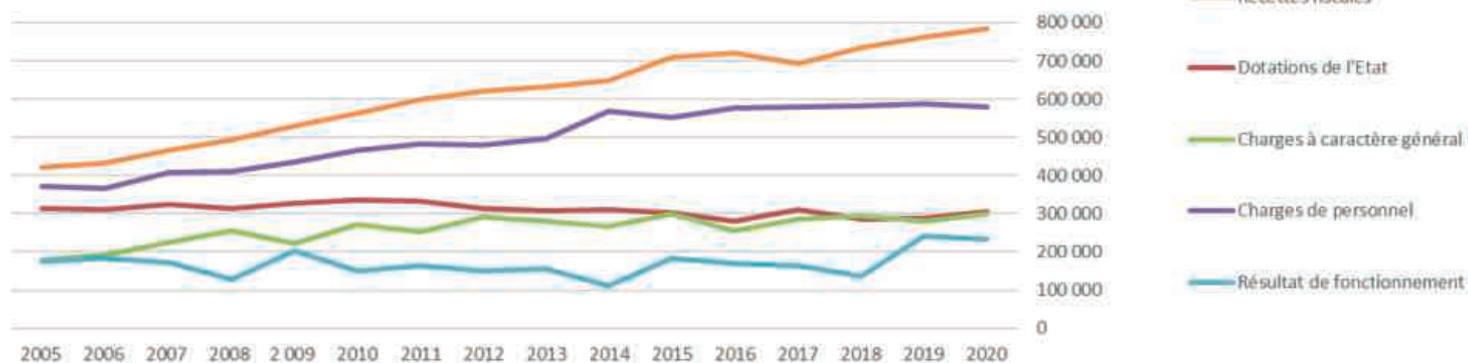


Le soutien financier est toujours présent et renouvelé de la part du Conseil Départemental, de l'Etat et de la Région Nouvelle Aquitaine.

Recettes Investissement 2020



Évolutions des principales dépenses et recettes de 2005 à 2020



Expression du groupe d'opposition

La récente campagne de vaccination apporte un réel vent d'optimisme, espérons qu'il en découle une victoire durable contre la Covid-19. Nous en avons profondément besoin !

Nous devons combler les inégalités éducatives que la crise sanitaire a creusées, c'est crucial pour toutes les jeunes générations de la commune. Il est aussi de notre devoir d'être une « locomotive » pour les associations en écoutant leurs besoins complémentaires aux aspects matériels ou financiers. Le "Vivre ensemble" qu'elles nous apportent nous manque tant. Merci à l'association 3D d'avoir amorcé la reprise.

Nous attendons une présentation du projet du futur centre bourg lors d'un prochain conseil municipal : souhaitons ne pas y voir les incohérences des derniers investissements comme par exemple celui de la création de l'accès aux nouveaux vestiaires derrière un poteau... Engendrant des travaux qui auraient pu être évités. Nous avons participé à l'action communautaire sur la vaccination des personnes de plus de soixante-dix ans et avons soutenu le projet municipal de l'aire de jeux et de loisirs. Sur ce dernier point nous ne cautionnons pas le choix de le réaliser dans l'environnement de "la coulée verte" du centre bourg : artificialiser les sols supprime toujours la qualité des milieux naturels que nous devons au contraire ménager, préserver et protéger ! Nous avons bien sûr validé le projet de la fresque, présenté fin 2020 lors d'un conseil municipal par Daniel Gueysset. Pour qu'il ne soit pas une réalisation isolée nous avons proposé de l'intégrer dans un projet global d'embellissement en valorisant les compétences présentes sur la commune. Nous espérons avoir été entendus. Sur le plan financier il nous est paru difficile d'approuver un budget basé sur des projets trop improbables ou aux durées non maîtrisées.

Nous avons été traités de menteurs et accusés d'autres maux mais comme vous le voyez : travailler tous ensemble sur des projets cohérents est la seule chose qui nous préoccupe. Lors de son précédent mandat le maire actuel avait promis de ne plus se représenter à la tête de la mairie, ni de cumuler les mandats... Chacun se fera son opinion.

Nous espérons avoir le plaisir de nous retrouver très vite et reprendre une vie, presque comme avant. Bel été à tous, prenez soin de vous et des vôtres.

Les élus de l'équipe Saint-Priest-sous-Aixe Avenir.



FISCALITÉ

Suppression de la taxe d'habitation, un mécanisme de compensation pour les collectivités sans impact sur les contribuables.

Le gouvernement a décidé de supprimer la taxe d'habitation, avec une disparition définitive d'ici 2023 pour l'ensemble des Français. La commune ne va donc plus percevoir le produit de cette taxe.

Cependant l'Etat s'est engagé à compenser à l'euro près la perte de ce produit. Cela va se faire par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties due à la commune. Ainsi il va se produire un cumul des deux taux du foncier bâti : commune et département, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.

Concrètement, un contribuable Saint-Priestoïse assujetti au taux de 19.90% au titre de la part communale et au taux de 18.96% au titre de la part départementale, sera en 2021, assujetti à un taux de 38.86% au seul bénéfice de la commune.

Le montant transféré n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource de Taxe d'Habitation perdue par la commune, il y aura des communes surcompensées (prélèvement) ou sous-compensées (versement). La commune de Saint-Priest-Sous-Aixe est une commune sous-compensée.

Pour neutraliser ces écarts un coefficient correcteur sera appliqué, il sera fixe et s'appliquera chaque année, aux bases d'imposition de la taxe foncière propriétés bâties de la commune.

La municipalité depuis 2016 a fait le choix de ne pas augmenter les taux des contributions directes. Cette année encore, les taux restent inchangés. Toute augmentation perçue par le contribuable sera due à la hausse des bases d'imposition arrêtées par l'État.



ASSOCIATION

RANDONNÉE ET DÉCOUVERTE

AVEC L'ASSOCIATION READ

Depuis plus de dix ans l'association "Randonnée Evasion Aventure et Découverte" (R.E.A.D) vous accueille en toute convivialité pour des sorties nature de Randonnée Pédestre, Marche Nordique ou Rando Santé. Affiliée à la Fédération Française de Randonnée pédestre, elle compte cinq animateurs diplômés pour vous permettre de pratiquer les activités de manière encadrée.

Pas besoin d'équipements onéreux puisque suffisent une bonne paire de chaussures de randonnée, une paire de bâton (spécifique pour la Marche Nordique) et des habits chauds et imperméables en cas de mauvais temps. Le contexte sanitaire a chamboulé le calendrier mais l'association a continué (quand cela était possible) ses activités dans le respect scrupuleux du protocole sanitaire fédéral. « Pratiquer une activité en toute sécurité », telle est la devise de ses administrateurs !



Photo de l'étape du GR654 entre Solignac et Aixe/Vienne effectuée en randonnée pédestre le 16 mai 2021 par l'association R.E.A.D.

Vous souhaitez essayer l'une des activités ? L'association vous accueille durant 2 séances gratuites. Des bâtons de Marche Nordique peuvent vous être prêtés si vous souhaitez tester ce sport. Les sorties et séances se déroulent sur la Communauté de Communes du Val de Vienne, aux alentours de Limoges et dans le département plus largement.

Il y en a pour tous les goûts : pratiquer la Rando Santé pour reprendre une activité physique après

une période de convalescence ou pratiquer une activité plus douce, s'adonner à un sport plus intense avec la Marche Nordique ou encore découvrir les paysages et le patrimoine de la région pendant nos randonnées pédestres et lors de séjours organisés.

Avec leur expérience reconnue de l'encadrement d'événements, les membres de l'association sauront vous donner goût à la randonnée, à l'évasion, parfois à l'aventure mais toujours à la découverte.

Alors à bientôt sur les sentiers avec l'association R.E.A.D !

Attention, le calendrier d'activité peut varier selon les annonces gouvernementales dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Consultez régulièrement le site internet de l'association : <https://rando-marchenordique-read.jimdofree.com>

La participation aux activités se fait par inscription en écrivant à assoread@orange.fr.

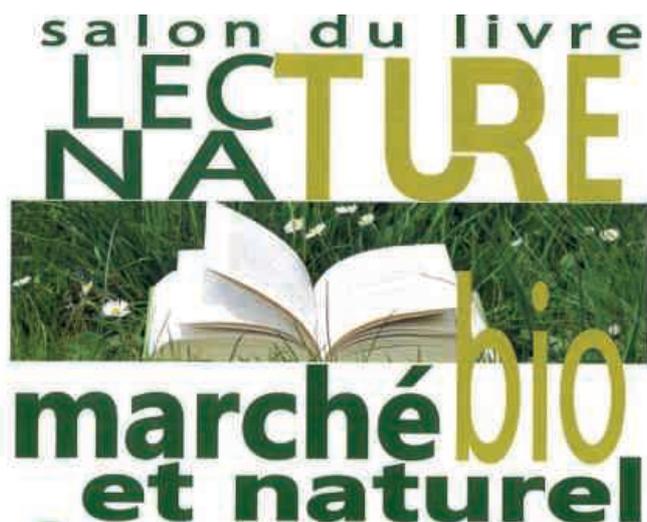
- Randonnée pédestre : les dimanches (1/2 journée ou journée) tous les 15 jours ou lors d'un séjour sur plusieurs jours ;
- Marche nordique : à partir du 19 mai, les mercredis (de 19h30 à 21h30) et les samedis (de 9h à 11h).
- Rando Santé® : les samedis de 14h à 15h30

CONTACT 06 83 30 32 89 / 06 50 00 63 92

Courriel : assoread@orange.fr

Site : <https://rando-marchenordique-read.jimdofree.com>

Facebook : Randonnée Evasion Aventure et Découverte - READ



Après une longue année d'annulation des manifestations associatives, il était temps de se relancer dès que l'occasion se présenterait !

À année extraordinaire, nous avons donc prévu dans un premier temps une assemblée générale extraordinaire. Le 27 mars dernier fut l'occasion d'une réorganisation du bureau dont nous vous présentons ici la nouvelle constitution :

- Présidente : Aurélie LEPREUX
- Vice-présidents : Pierre BERNAT et Jean-Francis PEREZ
- Secrétaire : Josette BERNAT
- Secrétaire adjointe : Alexandra DOMENGET
- Trésorière : Pierrette PEREZ
- Trésorière adjointe : Andrée BARRY

Puis nous avons finalisé l'organisation de notre Salon Lecture Nature et Marché bio et naturel qui a pu se dérouler comme prévu dimanche 23 mai.

Dès le matin, 9h, de nombreux auteurs, libraires et éditeurs, producteurs bio de plants, de légumes, de savons, de café, de plats à emporter, de pain, se sont installés place de la Mairie. Compte tenu du contexte sanitaire, cette édition a été prévue uniquement en extérieur, sans animations particulières sur la journée, autour du thème général de la nature et de l'environnement.

Les membres de l'association 3D et l'ensemble des bénévoles mobilisés pour vous accueillir vous remercient d'avoir encore fait de ce moment une belle réussite.

Toujours ouverts aux idées neuves et aux bonnes volontés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter.

CONTACT 06 88 91 19 46

Courriel : asso3Dspsa@outlook.com

RENFORCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Des opérations de vaccination organisées par la Communauté de communes et l'association des professionnels de santé du Val de Vienne - avec l'appui de l'ARS, de la CPAM Haute-Vienne et du CHU Dupuytren de Limoges - ont permis d'accélérer les vaccinations.

Dans un premier temps, des bénéficiaires ont été ciblés par les municipalités comme public prioritaire. Dans un second temps, la Préfecture de la Haute-Vienne, en lien avec l'ARS, a proposé une vaccination aux assesseurs des communes du Val de Vienne en vue des prochaines élections régionales et départementales. La Communauté de communes s'est portée volontaire pour la planification des rendez-vous.

Ces journées de vaccination n'auraient pu être possibles sans une excellente coopération entre les élus communaux, les agents de la Communauté de communes et les personnels de santé de la MSP.

Et vous ? Vous souhaitez être vacciné à la Maison de santé du Val de Vienne ?

CONTACT 05 55 11 36 30

LECLERC
MENUISERIES

Menuiserie en Bois
PVC - Aluminium
Fabrication et Pose
Aménagement et
agencement sur-mesure
Dressing - Bibliothèque
Cuisine - Fenêtre - Escalier
Terrasse en bois
Agencement de magasin.

05 55 39 49 59

leclerc-menuiseries.fr
contact@leclerc-menuiseries.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

🌐 www.saintpriestsousaix.com

✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Assistance sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73



Modification des horaires de déchèteries

Depuis le 6 avril 2021, les deux déchèteries situées sur notre territoire ont modifié leurs horaires :

- **Bosmie l'Aiguille** : du mardi au samedi de 9h à 11h45 / 14h à 17h15 (fermée le lundi).
- **Saint-Martin le Vieux** : le lundi et du mercredi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15 (fermée le mardi).

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) ainsi que les 24 et 31 décembre.

Aix sur Vienne

La P'tite Chopine
RESTAURANT
Mathieu PAILLER

Restaurant
le midi, du lundi au samedi
vendredi soir et samedi soir
dimanche et autres soirs :
groupes sur réservation

Plats à emporter
(sur commande)

Service traiteur
(devis sur demande)

☎ 05.55.70.08.78

54 Avenue du Président Wilson
87700 - Aix sur Vienne

Mon aide à domicile c'est

UN PROFESSIONNALISME DE PLUS DE 55 ANS

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage

Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest du département de la Haute-Vienne

UNA OUEST 87
10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN
05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr

SUPER

Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



**ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30**

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com



PEINTURE/DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
PLÂTRERIE

06 69 73 17 83

www.ov-peinture.fr

weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Aixe sur Vienne Tél. **05 55 71 06 08**

Retrouvez-nous sur weldom.fr et      

AGENDA 2021

JUILLET → DÉCEMBRE

Ces manifestations sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires et des décisions des organisateurs.

JUILLET

4 JUILLET

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

Rétromobile

organisée par Vivre à Saint-Priest

SEPTEMBRE

11 SEPTEMBRE

Marché gourmand

organisé par l'amicale scolaire

18 SEPTEMBRE

Journée citoyenne

OCTOBRE

8 OCTOBRE

Conférence 3D à la salle des fêtes

organisée par l'association 3D

16 OCTOBRE

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

NOVEMBRE

6 NOVEMBRE

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

7 NOVEMBRE

Fête de la châtaigne et du cidre

organisée par Vivre à Saint-Priest

10 NOVEMBRE

Concours de Belote

organisé par le Football Club

14 NOVEMBRE

Vide jouets

organisé par la Gym Volontaire

20 NOVEMBRE

Soirée jeux

organisée par "J'adhère"

DÉCEMBRE

4 DÉCEMBRE

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

5 DÉCEMBRE

Fête du gras

organisée par Vivre à Saint-Priest



BOISSIERE ET ASSOCIÉS

**MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
VÉHICULES DE PRÊT - SPÉCIALISTE OPEL**

ZA DU BOURNAZAUD
87700 SAINT-PIEST-SOUS-AIXE

05 55 70 21 17

Mail : sasboissiereetassocies@gmail.com
Facebook : GARAGE BOISSIERE



LE REPAIR DES LUTINS

AIXE-SUR-VIENNE

05 55 58 84 60

lerepairedeslutins@orange.fr

7h - 19h00

Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche
multi-accueil

ouverte à tous de 0 à 6 ans
(ouvert pendant les vacances scolaires)
Repas et couches fournis

www.lerepairedeslutins.com

CHAPTELAT

05 55 79 92 05

lerepairedeslutinschaptelat@orange.fr

7h30 - 18h30

16, rue Dagobert
87270 CHAPTELAT